



- ### LEGENDE
- Limite du territoire communal
 - Périmètre de secteur traité dans le plan de la localité de Bassins
 - Construction existante
 - Zone centrale 15 LAT / secteur de protection du site bâti 17 LAT
 - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT A
 - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT B / aire de dégagement
 - Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
 - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - n° d'identification
 - Zone de verdure 15 LAT
 - Zone de desserte 15 LAT
 - Zone des eaux 17 LAT
 - Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT (OEaux, art. 41a)
 - Limite de construction relative aux espaces réservés aux cours d'eau (OEaux, art. 41a)
 - Zone agricole 16 LAT
 - Zone agricole protégée 16 LAT A
 - Zone agricole protégée 16 LAT B
 - Aire forestière 18 LAT - situation indicative (pour la délimitation exacte, se référer au document : "Constatation de nature forestière liée au PGA", novembre 2017)
 - Périmètre du plan d'affectation légalisé - n° d'identification
 - Plan partiel d'affectation "LE JUBILET"
 - Secteur de restrictions liées aux dangers naturels "inondations"
 - Secteur de restrictions liées aux dangers naturels "glissements profonds permanents"
 - Secteur de restrictions liées aux dangers naturels "glissements superficiels spontanés"
 - Secteur d'interdiction d'infiltration des eaux et de dépôts de neige
 - Monument culturel (construction / objet) - note 2 au recensement architectural
 - Monument culturel (construction) - note 3 au recensement architectural
 - Monument culturel (construction / objet) - note 4 au recensement architectural
 - Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir
- ### A TITRE INDICATIF
- Région archéologique - n° d'identification
 - Zone S1, S2 et périmètre de protection des eaux - situation indicative
 - Zone S3 de protection des eaux - situation indicative

COMMUNE DE BASSINS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

PLAN DE LOCALITE

Approuvé par la Municipalité
Bassins, le
Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angeloz

Soumis à l'enquête publique
du au
Au nom de la Municipalité
Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angeloz

Adopté par le Conseil communal
Bassins, le
Président F. Warrignier Secrétaire N. Guignard Pidoux

Approuvé par le Département compétent du
Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département

Dossier n° 1824
Version (enquête publique) 04.07.2019
PLAREL SA LAUSANNE

Entré en vigueur le

